



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

Ces conditions générales de vente contiennent des termes dont la signification dans ce contexte spécifique est indiquée ci-dessous :

« Conditions » indique les conditions de vente figurant dans ce document.

« Contrat » indique un contrat relatif à la vente de produits stipulé par Mazzer Luigi S.p.a. (« MAZZER ») avec une tierce partie (l'Acheteur) suite à l'acceptation de la Commande.

« Produits » indique les produits figurant dans nos catalogues Mazzer, les produits personnalisés et les pièces détachées.

« Commande » indique une commande d'achat de Produits effectuée par l'Acheteur.

1.2 CHAMP D'APPLICATION

Ces conditions de vente régissent tous les contrats stipulés par MAZZER pour la fourniture ou la vente de ses produits. En absence d'accord écrit dérogeant expressément à une ou plusieurs de ces conditions :

2.1 aucune autre disposition ou condition, quelle que soit son origine, explicite ou implicite, figurant sur une commande ou applicable en raison de coutumes et pratiques commerciales, ne pourra s'appliquer ou avoir une quelconque importance dans le cadre de tout contrat,

2.2 l'acceptation par l'acheteur des produits livrés (sauf cas prévus au paragraphe 2.3, et dans tous les cas sous réserve des autres modalités d'acceptation indiquées dans ces conditions de vente) comportera l'acceptation sans réserve des présentes conditions,

2.3 l'acceptation d'une commande par MAZZER sera valide uniquement si elle est effectuée par écrit (confirmation de commande par Mazzer / contrat signé par les parties),

2.4 aucune déclaration de MAZZER ou faite en notre nom concernant les produits, ne comporte d'obligation légale vis-à-vis de l'acheteur, et ne pourra pas non plus être considérée comme ayant une nature contractuelle. Par conséquent, nous n'accepterons aucune responsabilité à cet égard.

3. PRIX ET PAIEMENT

3.1 Le prix des produits sera celui expressément indiqué par MAZZER dans la confirmation de commande ou, à défaut, celui indiqué sur la liste de prix des produits en vigueur, avec éventuelle déduction de toute remise accordée par écrit. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment les prix figurant dans la liste de prix.

3.2 Le prix des produits pourra subir une augmentation, laquelle vous sera appliquée, correspondant aux éventuels droits de douane ou impôts applicables dans le cadre de la vente ou la fourniture des produits.

3.3 Concernant les sommes dues à notre société, les conditions de paiement doivent obligatoirement être respectées. Les remises, rabais ou compensations ne sont pas autorisés, sauf accord écrit de notre part.

3.4 En cas de non-respect des conditions de paiement et sans altérer tout autre droit applicable conformément à la législation ou au contrat, MAZZER aura le droit de résilier immédiatement la fourniture de tout produit ultérieur en vertu des contrats en vigueur à cette date, sans responsabilité aucune.

3.5 Concernant les sommes restant dues après l'échéance du délai de paiement, des intérêts de retard seront appliqués conformément au décret législatif n° 231 du 23 octobre 2002, modifié par le décret législatif 192/2012 transposant la directive 2011/7/UE.

3.6 Les commandes acceptées et confirmées par nous ne pourront être ni modifiées ni annulées sans notre autorisation.

4. MODIFICATIONS DES CARACTÉRISTIQUES

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses produits, MAZZER se réserve le droit de modifier, sans préavis, la conception ou les caractéristiques de ses produits. Les documents contenant des dessins, spécifications, informations sur le poids, la taille ou autres illustrations ne revêtent pas de caractère contractuel, sauf accord contraire stipulé par écrit.

5. CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS

Toutes les caractéristiques techniques, spécifications et informations relatives au fonctionnement sont fournies par MAZZER conformément aux prescriptions nationales ou internationales rappelées par nous le cas échéant, ou encore sur la base des caractéristiques du produit, de notre propre expérience et des analyses menées par nous-mêmes ou nos fournisseurs dans des conditions d'essai normales. Ne n'assumerons aucune responsabilité quant à l'adéquation des produits à des usages particuliers.



6. FORCE MAJEURE

L'exécution d'un contrat et, en particulier (sous réserve de ce qui précède), l'exécution de toute obligation de livraison, peut faire l'objet de variations uniquement si convenues par écrit. Nous nous réservons le droit d'annuler tout contrat en cas d'événements hors de notre contrôle raisonnable, incluant les cas de force majeure, la guerre, les émeutes, les fermetures d'usine, les ordonnances ou règlements gouvernementaux, les urgences nationales ou locales, les incendies, les inondations, les tremblements de terre, les sécheresses, les tempêtes, le brouillard, les accidents, les grèves ou conflits syndicaux, la pénurie de matériaux, de main-d'œuvre ou de transport.

7. LIVRAISON

7.1 Le délai de livraison est celui indiqué par nous dans la confirmation de commande.

7.2 La livraison des produits sera effectuée conformément aux modalités figurant dans la confirmation de commande et, en absence de dérogation, la livraison sera effectuée en sortie de l'usine MAZZER de Scorzè - Via Moglianese 113, 30037 Scorzè (VE). Mazzer remplit donc son obligation de livraison lors de la remise des produits au transporteur.

7.3 Si le transport des produits doit être effectué par MAZZER, celle-ci aura le droit de choisir le mode de livraison normal le moins cher, sauf accord contraire stipulé par écrit. Si un autre mode de transport est demandé, les frais supplémentaires seront à la charge de l'acheteur.

7.4 Les éventuels retards ne justifieront et n'autoriseront aucune indemnisation.

8. EMBALLAGE

Les emballages des produits sont inclus dans le prix, à l'exclusion des éventuelles palettes, lesquelles seront facturées à l'acheteur, sauf accord contraire stipulé par écrit.

9. LICENCES ET AUTORISATIONS

Si une licence ou une autorisation gouvernementale de toute nature s'avère nécessaire pour la fourniture, le transport ou l'utilisation des produits, vous serez responsable de l'obtention de ladite licence ou autorisation (à vos frais) et devrez présenter les documents prouvant leur délivrance sur simple demande de notre part. Vous n'avez pas le droit de suspendre ou de retarder le paiement des sommes dues dans le cas où la licence ou l'autorisation nécessaires ne vous sont pas accordées, et les frais ou dépenses supplémentaires encourus par nous suite à cet échec seront à votre charge.

10. TRANSFERT DU RISQUE

10.1 Les risques de perte ou de détérioration des produits fournis par MAZZER passeront sous la responsabilité de l'acheteur dès la livraison des produits à ce dernier ou dans tous les cas, lors de la prise en charge des produits par l'acheteur ou en son nom.

10.2 La propriété des produits fournis conformément à ces conditions de vente est considérée comme transférée dès la réception du paiement total des produits (ainsi que les intérêts mûris) et de toutes les autres sommes restant dues pour des produits et services fournis dans le cadre de tout autre contrat entre MAZZER et l'acheteur. Avant cela, si l'acheteur est déjà en possession des produits, l'obligation de garde des produits relève de sa responsabilité.

10.3 Les éventuels retours doivent être autorisés au préalable par nos bureaux et doivent être effectués avec les frais de transport payés par l'acheteur jusqu'à notre usine de Scorzè (Venise). Le retour sera considéré accepté uniquement après vérification de la marchandise retournée.

11. GARANTIE - RESPONSABILITÉ

11.1 Tous les produits ont une garantie de 24 mois à compter de la date figurant sur la facture de la marchandise. L'acheteur est tenu de vérifier l'état des produits immédiatement à la livraison sous peine d'annulation de la garantie pour « défauts évidents » ou pour toutes différences immédiatement constatables par un simple contrôle des produits (ex : défauts de matériaux, couleur, intégrité, etc.).

À l'inverse, l'acheteur est tenu de déclarer tout éventuel vice caché (ex : dysfonctionnement) ne pouvant pas être détectés au moment de la livraison dans les 8 jours à compter de leur constatation.

Dans ce cas, MAZZER, sur constatation effective de sa part du vice dénoncé et à sa seule discrétion, pourra procéder à la réparation ou au remplacement des produits endommagés.

11.2 La responsabilité pour toute perte ou dommage, directs ou indirects, est expressément exclue. Sauf dans les cas prévus dans ces conditions de vente, toutes les conditions, garanties et déclarations, explicites ou



implicites, dans le cadre de la législation ou dans tous les cas dans le cadre de la fourniture ou du retard de fourniture de biens/services, sont intégralement exclues sauf limites imposées par la loi.

11.3 MAZZER ne sera pas responsable, totalement ou en partie, face à toute demande d'indemnisation pour non-conformité des produits ou des procédés spécifiques de toute autre nature ou ultérieurs à ceux indiqués sur la fiche produit et ses instructions techniques. L'acheteur est cependant tenu de déterminer si l'utilisation des produits fournis est adaptée au but auquel il entend les destiner.

11.4 MAZZER ne sera en aucun cas responsable envers l'acheteur en cas de manques à gagner, de pertes de clientèle ou de contrats, ou encore de toute autre perte indirecte subie ou prétendues avoir été subies par l'acheteur.

11.5 Sauf accord contraire, la responsabilité de MAZZER à l'égard de l'acheteur ou de tierces parties dans le cadre de ces conditions de vente (qu'elle soit contractuelle ou extracontractuelle) ne dépassera en aucun cas le prix des produits vendus.

11.6 La garantie ne couvre bien évidemment pas les défauts attribuables à l'usure et/ou au vieillissement naturel et normal, ni les défaillances dues à la négligence du client ou à une mauvaise utilisation du produit, une installation erronée ou autres causes non imputables à MAZZER.

12. RÉSILIATION

12.1 Sans altérer les autres droits et recours légaux ou contractuels, MAZZER pourra résilier de droit, conformément à l'article 1456 du Code civil, tout contrat stipulé avec l'acheteur, suspendre les livraisons de produits et bloquer immédiatement les produits en transit, dans les cas suivants :

12.1.1 non-paiement par l'acheteur à échéance de tout délai de paiement de sommes dues dans le cadre d'un contrat,

12.1.2 violation de ces conditions de vente ou de tout contrat stipulé avec MAZZER de la part de l'acheteur,

12.1.3 déclaration de faillite de l'acheteur, ou admission à d'autres procédures d'insolvabilité, existence de sentences émises contre l'acheteur, actions analogues intentées contre l'acheteur dans toute juridiction.

13. CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations commerciales, les dessins, les formes et les spécifications fournis par nous sont confidentielles. Il est par conséquent interdit de les divulguer à des tiers sans notre consentement écrit préalable, ni de les utiliser à des fins autres que celles autorisées par nous.

14. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

14.1 Dans le cas où une ou plusieurs des dispositions figurant dans ces conditions de vente est jugée invalide ou inapplicable par un tribunal ou par un organisme administratif compétent, ce caractère invalide ou inapplicabilité n'affectera pas les autres dispositions, lesquelles resteront en vigueur et pleinement applicables.

14.2 Il est interdit de céder ou transférer les droits conférés par un contrat, de quelque manière que ce soit, intégralement ou en partie, sans notre accord écrit préalable.

14.3 Toutes les communications dans le cadre de ces conditions de vente doivent être effectuées par écrit et peuvent être transmises en mains propres ou par d'autres moyens avec accusé de réception par nos bureaux : Mazzer Luigi S.p.a., Via Moglianese 113, 30037 Scorzè-Venezia.

14.4 Nos droits ne seront en aucun cas altérés ou annulés par une éventuelle prolongation, tolérance ou permission accordée par nous et nos employés ou agents en votre faveur et à vos employés ou agents.

14.5 Les présentes conditions et leurs modifications, stipulées par écrit par un de nos représentants agréés, contiennent l'intégralité du contrat stipulé entre les parties.

15. OBLIGATIONS DANS LE CADRE DU SYSTÈME DE GESTION DES DEEE.

15.1 Étant donné que les produits objet du contrat appartiennent à la catégorie des EEE définis par la directive 2012/19/UE (transposée en Italie par le décret législatif 49/2014), dans le cadre des ventes effectuées par Mazzer, d'équipements destinés au marché national sur le territoire national, les prescriptions du décret-loi 49/2014, sont considérées comme acquittées par celle-ci.

15.2 Si le contrat a pour objet un EEE destiné au marché dans un autre État membre ou d'un autre pays, les obligations relatives aux objectifs minimum de récupération, recyclage, mise au rebut, ainsi que ceux de collecte des DEEE et toute forme de communication à l'autorité désignée par l'État en matière de EEE émis sur le territoire relèvent de la responsabilité du fabricant conformément à l'article 3, lettre f de la directive 2012/19/UE. Par conséquent, lorsque les conditions de l'article 3, lettre f de la directive 2012/19/UE s'appliquent, l'acheteur



s'engage à remplir les obligations incombant au fabricant en vertu de la loi applicable de l'État dans lequel la vente est effectuée.

16 TRIBUNAL COMPÉTENT - LOI APPLICABLE

Tous les contrats seront régis conformément aux dispositions légales de la loi italienne. Tout litige relatif à l'interprétation et/ou à l'exécution et/ou la résiliation d'un contrat sera soumis à la juridiction italienne. Le tribunal de compétence exclusive dans le cadre de tout différend susceptible de survenir quant à l'interprétation et/ou à l'exécution et/ou la résiliation d'un contrat, sera celui de VENISE.

L'acheteur déclare avoir pris connaissance et approuver expressément par écrit les clauses 7 (livraison), 11 (garantie-responsabilité) et 16 (tribunal compétent-loi applicable).

Pour acceptation :

_____, le _____